

CE Siège TOTAL UES Amont
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

Sortie du 24 Mai au 28 Mai 2004 à MARSEILLE,

La section organise une sortie de printemps, du 24 au 28 Mai 2004 à MARSEILLE dans les Bouches du Rhône aux îles du Frioul pour les salariés du Groupe.

L'hébergement en pension complète se fera à l'EtapHotel et la restauration de midi sur l'île du Frioul au centre Léo Lagrange, le dîner au restaurant proche de l'hôtel, l'activité plongée avec Marseille Côté-Mer, situé au vieux port à Marseille, le voyage se fera en TGV. Départ lundi 24 au matin à 8h20 de Paris gare de Lyon et retour vendredi 28 à 22h41 gare de Lyon. Les chambres sont prévues pour 2 à 3 personnes.

Cette sortie sera l'occasion pour les débutants qui viennent de passer leur premier niveau en piscine de découvrir le monde de la mer au cours de plongées découvertes, et pour les plus confirmés de plonger en exploration sur les épaves ou au Planier, à l'Archipel de Riou sur les différents fonds marins des îles.

9 plongées par personne sont prévues, éventuellement des plongées supplémentaires nocturnes pour les insatiables !

Les plombs et les bouteilles sont fournis par le club Marseille Côté-Mer. **Prévoir : combinaison, jacket et détendeur, palmes, masque, tuba, ceinture, profondimètre ou ordinateur, parachute, couteau et torche. Le club peut vous prêter du matériel pour cette sortie.**

Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS. A ce titre, la participation du CE est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale. Le prix comprend les 9 plongées, le voyage en train, les transferts en bateau, les 5 jours à Marseille en pension complète.

Le coût prévisionnel de cette semaine de 5 jours est d'environ **637€** pour un niveau 1 ou 2, et **511€** pour un niveau autonome. La participation demandée sera donc d'environ **319€** pour un niveau 1 ou 2, et de **256€** pour un autonome, réglable en 2 chèques, l'un d'arrhes de 30% et le second du solde de 70%, le tout réglable à l'inscription. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 17 Mars au 26 Mars 2004, veuillez remplir la feuille au dos.

Le voyage est ouvert aux accompagnants (ayants droit) non plongeurs en pension complète pour une participation d'environ **178€**.

ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 5 Avril.

A très bientôt.

Monsieur Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Madame Josette SABATE
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.